



Rapport du juge en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------|---|
| Nom de l'hippodrome | Woodbine Mohawk Park | | | |
| Date | Lundi 1 ^{er} avril 2024 | Heure de départ | 19 h 10 | |
| Conditions météorologiques | Couvert (Temp. : 6 °C) | Vent | 9 km/h Nord-Est | |
| État de la piste | Courses 1 à 11 Rapide | | | |
| Nombre de courses | 11 | Courses de qualification | 10 DS | Nombre total d'inscriptions 98/125 |
| Total des paris mutuels | \$2,096,843 | | | |
| Vétérinaire contacté | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|---------------------|---------------------|------------------------------|
| Juge en chef | Juge associé | Juge associé |
| David Stewart Jr | Jeff Minler | Jason Portuondo (à distance) |

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Chad Rozema est en formation ce soir.

Jean Tourigny s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir fait un changement tardif sur le cheval, "Tymal Envoy", dans la Course 4.

Règle de la CAJO 17.19

Décision #2592778

Trevor Henry était présent pour l'examen de la Course 10, disputée samedi.
La décision suivra.

Phil Hudon a été autorisé à se retirer de trois courses prévues pour ce soir.

Paul Davies sera présent jeudi pour l'examen de la Course 11, disputée samedi dernier.

COURSES

Course 1 – Examen de la course dans le dernier droit entre les #6, "Like Chaos", (Trevor Henry), et #8, "Southwind Coors", (Chris Christoforou).

La vidéo de la tour frontale montre qu'il n'y a pas eu d'obstruction de la part du #8 sur le #6.

Chris Christoforou a été trouvé coupable de ne pas avoir gardé les pieds dans les étriers.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de conduite de 5 jours (du 3 au 7 avril), conformément à la règle 22.19 de la CAJO (deuxième infraction en l'espace d'un an).

Décision #2592796

Examen du bris d'allure survenu au #7, "Jokic", (Sylvain Filion), avant le départ.

Le cheval s'était rendu bien à l'intérieur du poteau de remboursements.

Course 2 – Examen des pylônes pour le #6, "Frownies Miracle", (Trevor Henry), au début du dernier droit.

Il a terminé la course en 4^e position.

Il s'est rendu à l'intérieur d'un pylône.

Aucune infraction aux règles sur les pylônes de la CAJO n'a été signalée.

Course 3 – Examen des bris d'allure survenus aux #1, "Buck Dancer", (Jonathan Drury), #3, "Mrmayor Hanover", (Sylvain Filion), et #7, "Distance Learning", (Austin Sorrie). Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure de la CAJO n'a été commise.

Une réclamation a été enregistrée pour le #7, "Distance Learning".

Elle a été rejetée pour ne pas avoir été rentrée dans les 30 minutes avant l'heure de départ (19 h 58) de la course pour laquelle la réclamation avait été soumise.

Règle de la CAJO 15.11(d)

Course 4 – **Enquête**

Examen des pylônes pour le #1, “Dab Ocolor”, (Sylvain Filion), arrivé en 3^e position, aux alentours du dernier virage.

Le #4 s’est rendu à l’intérieur de trois pylônes consécutifs.

Il a terminé la course en 3^e position et a été placé en 10^e position pour avoir enfreint les règles sur les pylônes de la CAJO.

Aucune sanction n’a été imposée à M. Filion alors que le cheval avait dévié vers l’intérieur vers lui.

Lien pour la vidéo d’enquête – https://youtu.be/q7W1l2X_zBY

Course 5 – Rien à signaler.

Le #4, “UF Bettors Hanover”, a été examiné par Dr Ballinger après la course et inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (boiteux).

Le cheval doit également se qualifier pour la performance.

Course 6 – Rien à signaler.

Arrivée à égalité pour la 8^e position, entre les #2, “Grateful”, et #8, “Mystic”.

Le conducteur, Scott Young, a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable lorsqu’il a stimulé le #5, “Macallan”, dans le dernier droit.

Il s’agit de la deuxième infraction de M. Young aux règles de la CAJO sur la stimulation en 12 mois. La décision suivra.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen des pylônes pour le #7, “Shadrack Hanover”, (Jonathan Drury), au début du dernier droit.

Il a terminé la course en 3^e position.

Il s’est rendu à l’intérieur d’un pylône.

Aucune infraction aux règles sur les pylônes de la CAJO n’a été signalée.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Examen des pylônes pour le #6, “Maintenance Man”, (Sylvain Filion), arrivé en 2^e position, après le poteau de 1/4 de mille.

Le cheval s’est rendu à l’intérieur d’un pylône.

Aucune infraction aux règles sur les pylônes de la CAJO n’a été commise.

Le vétérinaire, Dr Ballinger, a opéré un retrait tardif (boiteux) du #3, "Hervey Hanover", dans la parade préalable à la course.

Le cheval devra se qualifier à cause de deux retraits consécutifs effectués par le vétérinaire.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 6,877.

Course 11 – Les juges ont opéré un retrait tardif (rétention) du #3, "Lets Get Rocked".

Un remboursement a été opéré totalisant \$ 8,244.

Rien à signaler pour le reste.

Réclamations :

Course 2

Le #2, "Big Bully" (1), pour \$ 19,000, par la propriétaire 2156604 Alberta Inc., entraîneur Garry Merner.

Course 5

Le #6, "Bring Your Fire" (2), pour \$ 10,000, par les propriétaires Mickey Sudar et Terry Cameron, entraîneur Cameron McQueen.

Le #10, "Capt Jack Hanover" (2), pour \$ 12,000, par les propriétaires Des Tackoor et Ryan Willis, entraîneur Des Tackoor.

Course 10

Le #1, "Hes Got Swagger" (1), pour \$ 14,000, par le propriétaire Eric Rosene, entraîneur Brett Lester.

Le #2, "Treacherous Tom" (2), pour \$ 14,000, par le propriétaire Jimmy Polifroni, entraîneur Isaac Waxman.

Le #5, "Sir A" (1), pour \$ 15,000, par les propriétaires Kristina Lalonde et Alan Collver, entraîneur Leonard Lalonde Jr.

Course 11

Le #2, "The Colt" (1), pour \$ 8,000, par le propriétaire Francois Morin, entraîneur Raphael Bourassa.

Le #7, "Royal Regatta" (12), pour \$ 8,000, par la propriétaire Nancy McGuire, entraîneur Clifford McGuire.

Le #8, "Savoir Duharas" (3), pour \$ 8,000, par le propriétaire-entraîneur Jean Laroche, entraîneur Raphael Bourassa.

Le #10, "No Time At All" (2), pour \$ 8,000, par le propriétaire Michel Strasbourg, entraîneur Joe Pereira.